



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 15 février 2024

Procès-verbal de la cent-cinquante-quatrième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 15 février 2024 à Sainte-Marie.

Les membres votants suivants étaient présents :

Mme Chantal Bouchard	Mme Danièle Provencher
M. Luc Proulx	M. Sylvain Denoual
M. Daniel Samson	Mme Céline Veilleux
M. Éric Cliche	M. Olivier Dumais
M. Denis Dion	Mme Jenny Lehoux
M. Gérald Grenier	M. Jean Cliche
M. Robert Mercier	

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Daniel Giguère	M. Harold Guay
M. Pierre Dumas	M. Serge Côté
M. Gilles Paquet	M. Jocelyn Vallières
M. Jean-Marc Doyon	M. François Veilleux

Les membres non-votants suivant étaient présents :

M. Simon Castonguay	Mme Véronique Samson
M. Carl Plante	

Étaient également présentes :

Madame Véronique Brochu, directrice générale, Madame Pauline Marquer, Coordonnatrice des mandats et du PDE et Madame Émilie Sirois, chargée de projets en communication.

Section administrative COBARIC

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 19h03. Le quorum est atteint avec la présence de 13 administrateurs. Mme Pauline Marquer a été présente aux points 4 à 6.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation. Le varia demeure ouvert. Aucun membre ne déclare de conflits d'intérêts.

Résolution CA157/15022024/001

*Il est proposé par Monsieur Robert Mercier
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

3. Approbation du plan de communication du COBARIC

Mme Sirois annonce que certaines modifications et commentaires concernant le public cible Jeunesse ont été faits par les membres.

Résolution CA157/15022024/002

*Il est proposé par Madame Danièle Provencher
appuyé par Monsieur Jean Cliche
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER le plan de communication 2024-2027 du COBARIC.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

4. Adoption de la vision pour le PDE 2024-2034 du COBARIC.

Mme Marquer présente les 2 énoncés de vision proposés. Les membres signifient à tour de rôle leur préférence. Le libellé est ajusté selon les commentaires.

« Agir aujourd'hui pour l'eau demain »

L'eau est saine et accessible à tous dans le bassin versant de la rivière Chaudière. Les changements climatiques sont au cœur des décisions afin d'assurer une eau de qualité et en quantité suffisante pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures. Grâce à l'implication de tous les acteurs, les milieux naturels sont riches et diversifiés.

Résolution CA157/15022024/003

*Il est proposé par Madame Danièle Provencher
appuyé par Monsieur Denis Dion
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER la vision du PDE 2024-2034 du COBARIC.

5. Adoption des orientations et objectifs du PDE 2024-2034

5.1. Proposition de libellés pour les orientations et objectifs de type réglementaire

Mme Marquer effectue un retour sur les orientations et objectifs des deux problématiques déjà adoptées à l'automne 2023. On présente également les résultats du sondage municipal sur les objectifs réglementaires inscrits au PDE 2024-2034. Les orientations et objectifs des 3 autres problématiques prioritaires sont présentés et discutés par les membres. Certains énoncés sont ajustés.

Résolution CA157/15022024/004

*Il est proposé par Madame Jenny Lehoux
appuyé par Monsieur Denis Dion
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER les 16 orientations et 36 objectifs du PDE 2024-2034 du COBARIC.

La liste des orientations et objectifs adoptés n'est pas mise ici étant donné son contenu détaillé.

6. Adoption des fiches diagnostiques par problématiques priorisées

- 6.1. Fiche diagnostique Espèces exotiques envahissantes
- 6.2. Fiche diagnostique Inondations
- 6.3. Fiche diagnostic Pesticides
- 6.4. Fiche diagnostique Milieux humides, hydriques et riverains
- 6.5. Fiche diagnostique Dégradation hydromorphologique

Mme Marquer présente le portrait et le diagnostic des problématiques. Les fiches font état du problème et de ses conséquences dans la zone de gestion intégrée de l'eau du COBARIC. Elles doivent être lues en plus du PDE 2024-2034. L'ensemble des documents seront remis au MELCCFP au 1^{er} mars 2024.

Résolution CA157/15022024/005

*Il est proposé par Madame Chantal Bouchard
appuyé par Monsieur Robert Mercier
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER les 5 fiches diagnostiques des problématiques priorisées 2024-2034 du COBARIC.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN
DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

7. *Varia*

Le président remercie tous ceux qui ont travaillé à la création du nouveau Plan directeur de l'eau du COBARIC 2024-2034. Un merci particulier est fait à Mme Pauline Marquer pour son travail exceptionnel en planification, concertation et consultation du PDE 2024-2034.

Mme Marquer remercie M. Proulx pour ces bons mots.

Résolution CA157/15022024/006

*Il est proposé par Monsieur Daniel Samson
appuyé par Monsieur Éric Cliche
et résolu à l'unanimité*

*DE REMERCIER Madame Pauline Marquer pour son travail exceptionnel
dans la réalisation du PDE 2024-2034 du COBARIC.*

8. *Levée de l'assemblée*

La levée de l'assemblée est donnée à 22h00.

Résolution CA157/15022024/007

Il est proposé par M. Denis Dion et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

*M. Luc Proulx
Président*

*M. Olivier Dumais
Secrétaire-Trésorier*

